

Saint-Constant – Suivi de la situation de la COVID-19

FAITS SAILLANTS DU 4 JUIN 2020

Pour faire suite aux points de presse donnés aujourd’hui par le premier ministre du Canada Justin Trudeau et par le premier ministre du Québec François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants.

Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau

- Plus tard aujourd’hui, le gouvernement publiera les nouvelles projections sur la COVID-19 au Canada. Le nombre de nouveaux cas est en baisse, certes, mais la pandémie demeure une menace pour la santé et la sécurité partout au pays. De ce fait, si certaines mesures de déconfinement sont annoncées, il faudra accentuer d’autres éléments, comme le dépistage, afin d’assurer la santé des citoyens canadiens. Le premier ministre a rappelé les consignes : distanciation, lavage de mains, masque;
- M. Trudeau a insisté sur la situation particulière des aînés. Ceux-ci ont été touchés de manière percutante par la pandémie, notamment au plan financier. Il a donc rappelé les mesures prises par le gouvernement fédéral afin de les appuyer :
 - En avril, 4 millions d’aînés à faible revenu ont reçu plus d’argent directement dans leur compte de banque, puisque le gouvernement a bonifié le crédit sur la taxe de vente (représentant 375 \$ pour les aînés vivant seuls et 510 \$ pour les couples);
 - Il y a également une mesure qui prévoit 300 \$ de plus pour la sécurité de vieillesse et 200 \$ de plus pour ceux qui reçoivent le supplément de revenus garantis. Cet argent sera reçu dans la semaine du 6 juillet. Donc, globalement, les aînés vivant seuls pourront toucher environ 900 \$, et les couples 1 500 \$;
- Le premier ministre a aussi rappelé l’appui fourni par le gouvernement du Canada aux différents programmes d’aide pour les personnes âgées. Par exemple, il a investi des sommes importantes dans des organismes comme Centraide et la Croix-Rouge;
- Plus tard ce soir, M. Trudeau s’entretiendra avec les provinces afin de discuter de la réouverture sécuritaire de l’économie et des fonds accordés aux municipalités annoncés plus tôt cette semaine;
- Questionné au sujet de la position du Canada relativement à Huawei et le réseau 5G, M. Trudeau a indiqué qu’il s’assurera d’écouter les experts en sécurité. La priorité, c’est que les Canadiens soient protégés, tout en assurant, évidemment, que notre pays soit compétitif à l’échelle nationale dans le secteur des télécommunications;
- Quant à la chaude lutte livrée par le Canada afin d’obtenir un des rares sièges au Conseil de sécurité de l’Organisation des Nations unies (ONU), M. Trudeau a réitéré sa position à l’effet que notre pays a un engagement marqué envers le commerce juste et équitable. Le Canada est d’ailleurs le seul pays du G7 bénéficiant d’un accord avec chacun des pays du G7;
- Questionné à maintes reprises concernant son long silence lors de la conférence de mardi dernier, le premier ministre a répété son discours quant à la préoccupation qu’il entretient à l’endroit de la situation actuelle aux États-Unis. Il s’engage à faire respecter les valeurs des Canadiens, et ce, à l’encontre de tous les pays. Il a toutefois évité la question précise à savoir si ce long silence permettait de constater une certaine crainte auprès de Donald Trump;
- À la suite d’une question d’une journaliste s’enquérant de la durée de la présence des militaires dans les CHSLD, le premier ministre s’est limité à répondre que le Canada serait là pour eux. Il ne s’est pas avancé sur la durée;
- En réponse à une question sur l’enquête relativement à la fusillade survenue en Nouvelle-Écosse en avril dernier, M. Trudeau a indiqué que le Canada avait besoin de réponses à ce sujet;
- Questionné concernant une vidéo qui a été publiée et qui montre des agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) faire preuve de brutalité envers des Inuits, le premier ministre est revenu sur son discours de mardi dernier affirmant qu’il y avait présence de discrimination systémique au Canada. Il s’agit d’un réel problème, démontrant ainsi l’importance des défis à relever à cet égard;

- En réponse à une question portant sur Hong Kong et l'interdiction de critiquer l'hymne national, le premier ministre a affirmé être préoccupé par la situation. En effet, il se dit inquiet de voir que Hong Kong recule devant le principe de « 1 pays, 2 systèmes ». M. Trudeau a donc indiqué que le Canada tend les bras à ceux qui désirent fuir la persécution. Les Canadiens résidant à Hong Kong sont également les bienvenus au Canada, s'ils désirent y revenir;
- Finalement, en réponse à une question sur la possibilité d'empêcher les aéronefs de Hong Kong d'atterrir en sol canadien, M. Trudeau a indiqué que les mesures aériennes prises au début de la pandémie s'appliquent toujours. Le Canada travaille d'ailleurs avec des alliés afin de démontrer à la Chine que la situation n'est pas entérinée par le gouvernement. Il n'a toutefois pas commenté la possibilité d'un envoyé spécial à Hong Kong veillant à s'assurer du respect des droits de la personne.

Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :

Aujourd'hui, le premier ministre était accompagné du directeur national de santé publique, docteur Horacio Arruda, et de la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Isabelle Charest. Le premier ministre portait fièrement un masque fabriqué par Anaïs Sabourin, âgée de 15 ans et ayant un handicap, pour souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées. Il a dit que les entreprises devraient tenter d'être plus accueillantes lors du déconfinement envers les personnes à mobilité réduite afin d'essayer de les déconfiner davantage.

État de situation

- 4 885 décès au total (91 de plus, dont 26 dans les dernières 24 heures);
- 52 143 cas confirmés (291 de plus);
- 1 076 hospitalisations, dont 146 personnes aux soins intensifs;
- Plus de 17 336 personnes infectées sont guéries.

Relâchement à Montréal

- Selon le premier ministre, il y a un relâchement à Montréal. Moins de personnes portent des masques et moins de personnes respectent la distanciation sociale. Nous devons être prudents si nous ne voulons pas retourner en arrière et reconfiner. Il faut continuer à suivre ces trois consignes : distanciation sociale de 2 mètres; se laver les mains avec du savon de façon fréquente; porter un masque.

Appel à se faire tester

- Le premier ministre lance un appel à tous ceux qui ont des doutes d'être infectés par la COVID-19 à se faire tester.

Programme de recrutement de 10 000 préposés aux bénéficiaires en CHSLD

- 79 000 personnes ont appliqué pour devenir préposé aux bénéficiaires, ce que le ministre qualifie de « beau problème ». 10 000 personnes seront choisies et le gouvernement espère les former dès le 15 juin;
- Répondant aux craintes des résidences privées de perdre leur personnel en raison du programme de recrutement mis en place par le gouvernement, le premier ministre a indiqué que l'on va savoir d'ici la fin de la semaine qui sont les 10 000 personnes choisies et le gouvernement sera en mesure d'identifier combien de ces personnes viennent effectivement des résidences privées. Le premier ministre rappelle cependant qu'il aide les résidences privées depuis le début de la crise, notamment avec l'augmentation des salaires du personnel de 4 \$ de l'heure;

- M. Legault indique toutefois qu'une augmentation des salaires devrait être envisagée par les propriétaires des résidences privées. Seules les personnes n'ayant pas de formation de préposé aux bénéficiaires seront choisies par le gouvernement. Donc, le premier ministre n'enlèvera pas les préposés aux bénéficiaires qui sont déjà formés et qui travaillent dans des résidences privées;
- Questionné par un journaliste sur comment le gouvernement compte prévenir l'exode des employés travaillant dans des ressources intermédiaires pour aînés qui n'ont pas de formation de préposé aux bénéficiaires et qui souhaiteront quitter ce réseau pour appliquer au programme, M. Legault indique que sur les 79 000 candidatures reçues, seulement 10 000 personnes seront choisies. Avec la permission des 69 000 personnes restantes, leurs CV pourraient être envoyés aux ressources intermédiaires. Il y a également plusieurs personnes inscrites sur la plateforme « je contribue » qui peuvent travailler pour ces ressources.

Virage informatique dans le système de la santé

- Le premier ministre admet que le Québec n'a pas assez investi au niveau informatique. Présentement, le gouvernement travaille très fort sur la saisie de données et d'ici une semaine, toutes les données devraient être informatisées dans le système de la santé. On va arrêter de calculer le nombre de décès « avec des enveloppes et des timbres ». Il y a énormément de rattrapage à faire. Le gouvernement informatise présentement un formulaire pour comptabiliser les décès. Par contre, nous n'aurons jamais un système de validation des décès en temps réel, car il y a parfois des validations à faire.

Devancement de certains projets d'infrastructure (projet de loi 61)

- Face au dépôt, hier, du projet de loi 61 («Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences») par le président du Conseil du trésor, Christian Dubé, le premier ministre mentionne que beaucoup de Québécois sont au chômage présentement. De nombreuses entreprises privées souffrent dans certains secteurs (restaurants, compagnies aériennes, secteur hôtelier, etc.). Il y a donc une opportunité de devancer les projets d'infrastructure pour construire des écoles, des hôpitaux, des maisons d'aînés, des transports en commun, des tramways, des ponts et des routes, qui sont tous des projets que le gouvernement aurait dû faire, de toute façon, même sans la COVID-19. L'idée du gouvernement est de devancer ces projets et de sauter des étapes pour accélérer le tout;
- Face aux critiques des partis de l'opposition, le premier ministre indique que l'objectif du gouvernement n'est pas de passer outre les exigences environnementales liées à ces projets, en allant trop vite, mais plutôt de réduire certains délais pour mettre le plus rapidement possible les Québécois au travail;
- L'objectif n'est pas de retourner à l'étape de la commission Charbonneau où les observations disaient que le gouvernement allait trop vite. Le but est d'éviter le délai entre le moment où on met en place un projet d'infrastructure et le moment où commence réellement la construction de ce projet. Quand le gouvernement dit qu'il veut aller plus vite, il fait référence aux délais à l'intérieur des ministères. M. Legault veut créer du travail et souhaite donc que les partis d'opposition mettent un peu d'eau dans leur vin, tout comme son gouvernement le fera;
- En réponse à une question d'un journaliste, M. Legault a dit qu'il excluait la possibilité d'adopter ce projet de loi sous bâillon. Il souhaite l'adopter avec l'appui de tous les partis;
- En réponse à une question d'un journaliste demandant ce que le projet de loi 61 changera relativement au taux de chômage étant donné que les activités de construction sont déjà un « service essentiel », le premier ministre indique que ce ne sont pas tous les travailleurs de la construction qui sont au travail présentement comme beaucoup de projets sont annulés. Le gouvernement ne veut pas que les travailleurs de la construction restent chez eux et il souhaite faire travailler tous les gens de la construction;
- Questionné par rapport à une hausse de coûts liée à l'accélération de la mise en chantier que les Québécois devront assumer, le gouvernement souligne qu'en raison du jeu de l'offre et de la demande, il est assuré qu'il n'y aura pas de surinflation. Il n'y aura pas trop de projets par rapport à la capacité du secteur de la construction.

Activités sportives

- La ministre Charest, qui portait un masque de Baseball Québec, a rappelé que la première phase de déconfinement de loisirs et de plein air avait déjà été annoncée il y a quelques semaines. La situation actuelle est encourageante puisque la ministre a obtenu le feu vert de la santé publique pour passer à la prochaine phase du déconfinement pour les activités sportives;
- Il y aura une reprise progressive des sports collectifs extérieurs à compter du 8 juin, mais il faudra respecter la distanciation physique de deux mètres;
- Dans un premier temps, les activités se dérouleront uniquement sous la forme d'entraînement supervisé de concours d'habiletés, afin de permettre aux Québécois de renouer progressivement avec leurs sports d'équipe. Pour encadrer cette pratique sportive dans la phase d'entraînement, les fédérations sportives ont élaboré des guides pour les joueurs, les entraîneurs et les organisateurs. Ces guides visent à respecter les principes de distanciation physique;
- Concernant la reprise des matchs d'équipe, la ministre est confiante que le tout pourrait reprendre dès la fin du mois de juin. Cependant, les guides préparés par les fédérations sportives devront préalablement être approuvés par la santé publique. Plusieurs adaptations devront être faites pour que la distanciation soit respectée, même pour les matchs d'équipe. Il faut être conscient que le sport ne se jouera pas de la même façon cet été. Il faudra respecter la distanciation sociale même pour le basketball et le soccer;
- Les fédérations sportives devront faire les adaptations nécessaires et préparer des guides pour chaque sport. Le sport comme on le connaissait auparavant devra être réimaginé;
- Dès le 8 juin, les piscines privées ouvertes au public (ex. : camping) pourront également ouvrir. Un guide a été mis en place par l'Association des responsables aquatiques du Québec pour accompagner les propriétaires;
- La pratique supervisée de sport individuel est également permise, comme les cours de yoga et les activités de plein air guidées, à condition que le tout soit fait à l'extérieur et que le deux mètres soit respecté. Il faudra se référer aux guides des fédérations sportives ou des organismes nationaux de loisirs pour des directives et instructions.

Divers

- Questionné sur l'opportunité de prolonger l'état sanitaire dès maintenant pour une période de deux ans, le premier ministre a dit qu'il ne voyait pas l'utilité de le faire, puisqu'on ne sait pas s'il y aura une deuxième vague ni la durée de celle-ci, le cas échéant;
- En réponse à une question d'un journaliste quant à la situation économique d'Air Transat, M. Legault a mentionné que la situation était inquiétante. Le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, a des discussions avec les gens d'Air Transat et d'Air Canada. Investissement Québec a également des discussions avec Air Transat. Il faut comprendre que retrouver le nombre de passagers que ces compagnies avaient avant la crise pourrait prendre plusieurs années. Les loyers à long terme sur les avions coûtent très chers, cela suppose donc de faire une entente avec les créanciers de ces compagnies;
- Les remerciements du jour vont aux jeunes qui ont été très patients et résilients dans l'attente de retrouver leurs sports et activités.

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toute question, consultez le site Web quebec.ca/coronavirus ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au saint-constant.ca et sur nos médias sociaux. Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com.

Nous vous invitons également à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et toutes les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu'à nouvel ordre.